



Auvergne-
Rhône-Alpes



Base de données d'appui technique Ovins Auvergne-Rhône-Alpes

Campagne 2021



Coordination

Mélanie BEAUMONT-VERNIERE (Chambre d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes)

Réalisation de l'appui technique

Antoine GUERRIER et Manon DESEVEAUX (Gapac), Céline MARVILLE (Sicarev Coop), Olivier MELLOUX (Sicaba), Anaïs Marteaux et Virginie TEMPERE (Copagno)

Traitement des données et réalisation

Mélanie BEAUMONT-VERNIERE (Chambre d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes), Marie MIQUEL (Institut de l'Elevage).

Base de données d'appui technique ovin – Auvergne-Rhône-Alpes

CAMPAGNE 2021

I.	CONTEXTE ANNE 2021	4
II.	DESCRIPTIF DE L'ECHANTILLON	4
III.	DIFFERENTS SYSTEMES OVINS REPRESENTATIFS DU TERRITOIRE	5
IV.	REPARTITION DES EXPLOITATIONS SELON LA TAILLE DU TROUPEAU	5
V.	RESULTATS TECHNIQUES	6
VI.	ZOOM SUR LA PRODUCTIVITE NUMERIQUE.....	7
VII.	RESULTATS COMMERCIAUX.....	8
VIII.	RESULTATS ECONOMIQUES.....	9
IX.	ANALYSE D'UN ECHANTILLON CONSTANT SUR 3 ANNEES	11
X.	EVOLUTION LONGUE	13
XI.	POUR EN SAVOIR PLUS	15

I. CONTEXTE ANNEE 2021

En 2021, comme lors des années précédentes, l'offre de viande ovine n'a pas répondu à une demande mondiale conduisant à une hausse des prix des agneaux (en moyenne à 7.4 €/kgc) en concurrence avec les agnelles de reproduction, qui engendre une baisse de la qualité des produits via l'attractivité des prix.

L'envolée des prix se joue également au niveau :

- Sur l'aliments y compris sur la poudre de lait,
- Sur le prix des céréales (170 €/tonne) avec peu de vente de paille et de moindre qualité.

Les prix de réformes se maintiennent quant à eux (*ex. Réquista : 0,9€/kgc brebis vieilles de réforme*).

L'année 2021 est aussi exemplaire sur le plan des rendements fourragers qui ont permis de la reconstitution de stock d'avance, quantité d'enrubannage réalisée supérieure aux années précédentes. Pour autant la qualité des fourrages a été aléatoire nécessitant des compléments en concentrés pour équilibrer les rations.

Pour conclure, l'augmentation des charges a été partiellement absorbée par la hausse des cours de l'agneau. Un marché qui reste, cependant, tendu et une consommation qui reste en berne.

II. DESCRIPTIF DE L'ECHANTILLON

41 élevages (- 51 par rapport à 2020) regroupant 17 338 **EMP** (-17 217 par rapport à 2020), sont affectés à une classe typologique. Le nombre d'élevage suivi a largement diminué cette année et sur deux années consécutives la base de données a été divisée par 3 par manque de financement. L'échantillon des exploitations de 2021 montre des structures plus importantes en termes de surfaces (133 vs. 113 ha en 2020) et de taille de troupeau (423 vs. 376 brebis en 2020), cela est principalement dû aux choix des fermes et à la diminution de la taille de l'échantillon qui se resserre autour de structures plus conséquentes qu'en 2020. Le département de l'Allier concentre la majorité des structures suivies (85%).

Les 41 exploitations validées, saisies et analysées dans le logiciel Téovin proviennent de COPAGNO (3), GAPAC (26), SICABA (9) et SICAREV COOP (3).

Département	Nombre d'élevages	SAU (ha)	Unité de main-d'œuvre de l'exploitation	Unité de main-d'œuvre de l'atelier ovin	UGB totales	UGB Ovins	Effectif du troupeau (effectif moyen pondéré)
03	35	142	1,5	0,9	133	61	406
42-43-63	6	82	1,6	1,0	97	78	520
AURA	41	133	1,5	0,9	128	63	423

Tableau 1 : Localisation et effectifs des élevages

III. DIFFERENTS SYSTEMES OVINS REPRESENTATIFS DU TERRITOIRE

Les élevages suivis se distinguent suivant leur localisation géographique (zone de montagne et zone herbagère) et leur combinaison de production (spécialisé ou mixte*).

Aussi, l'analyse de résultats sera présentée selon **trois familles** typologiques. La famille ZMM compte trop peu d'exploitations pour être mise en avant dans ce document (2 exploitations), d'où le secret statistique. Dans la suite du document, cette typologie ne sera pas étudiée.

	Nombre d'élevages	Unité de main-d'œuvre de l'exploitation	Unité de main-d'œuvre de l'atelier ovin	SAU (ha)	UGB totales	% UGBO / UGB totale	Effectif du troupeau (EMP)
ZHM	20	1,7	0,7	183	173	34	304
ZHS	15	1,2	1,1	87	81	100	543
ZMS	4	1,3	1,1	87	92	100	612
ZMM	s	s	s	s	s	s	s
AURA	41	1,5	0,9	133	128	65	423

Tableau 2 : Description des exploitations selon leurs systèmes de production

ZMM : Système mixte en zone de montagne
ZMS : Système spécialisé en zone de montagne

ZHM : Système mixte en zone herbagère
ZHS : Système spécialisé en zone herbagère

**Les systèmes d'élevage ont été considérés comme mixtes (c'est-à-dire OV-Bovins Viande, OV- Bovins Lait et OV-équins), lorsque le nombre d'UGB ovines était inférieur à 85% des UGB totales.*

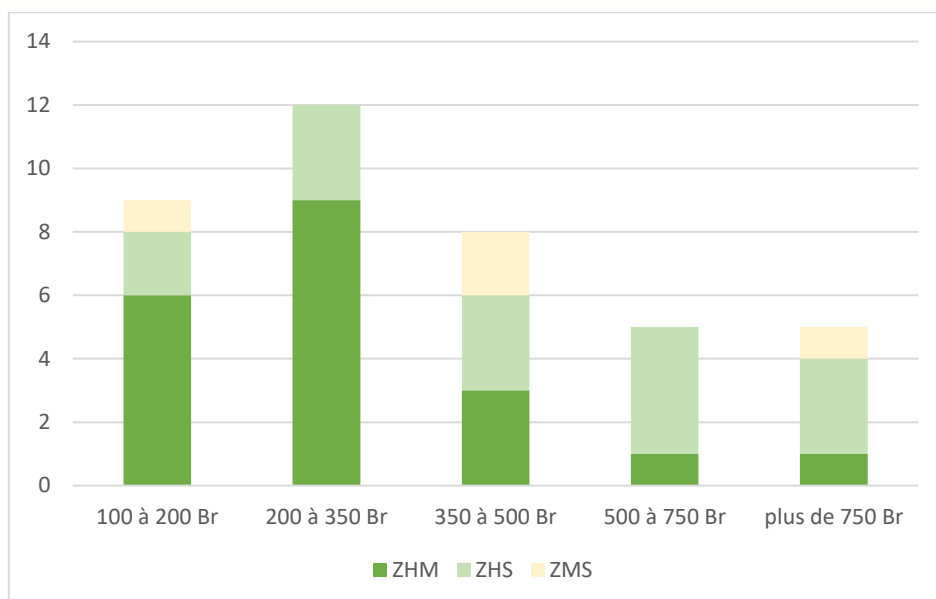
Les structures (SAU, UGB et main-d'œuvre) spécialisées ovines sont nettement inférieures aux structures mixtes. En moyenne, la part de la main-d'œuvre consacrée aux ovins est de l'ordre de 1.5 UTA pour 423 brebis dans les deux zones. En zone de montagne, les effectifs en systèmes spécialisés sont supérieurs à ceux des systèmes herbagers ; il en est de même pour la surface en zone de plaine en comparaison à la zone montagne.

IV. REPARTITION DES EXPLOITATIONS SELON LA TAILLE DU TROUPEAU

L'échantillon étudié est composé :

- De 54 % d'élevages avec moins de 350 brebis,
- De 33 % d'élevages entre 350 et 750 brebis,
- De 13 % d'élevages avec plus de 750 brebis.

L'ensemble des élevages est représenté dans le graphique 1 suivant la taille du troupeau et les familles typologiques :



Graphique 1 : Répartition des exploitations selon la taille du troupeau et le système de production

Les troupes inférieures à 350 brebis sont conduites principalement en 1 agnelage par an au printemps ou en hiver.

V. RESULTATS TECHNIQUES

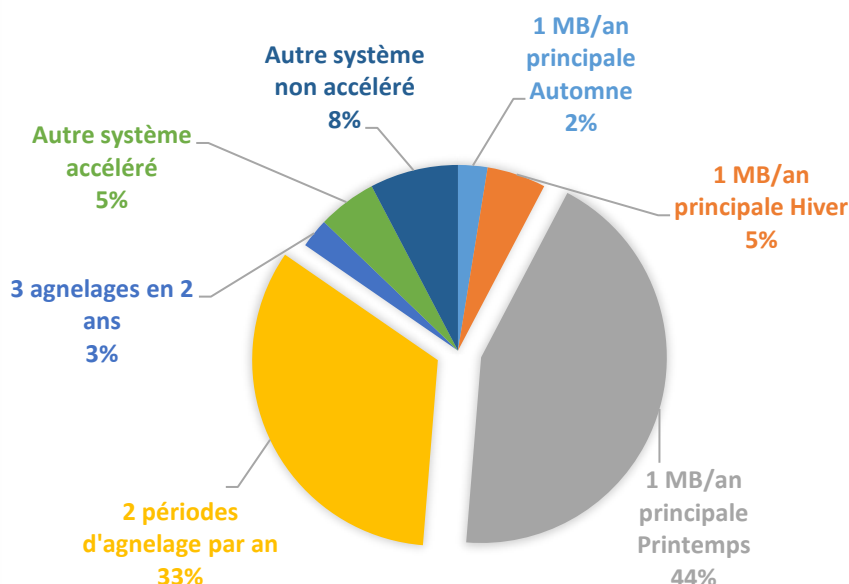
La productivité numérique connaît une hausse de 5 points, dans tous les systèmes, par rapport à la campagne 2020 (moyenne 114%). Elle reste bien inférieure aux valeurs de 2015 et 2016 (moyenne 123%). Ce résultat s'explique par un taux de prolificité en hausse par rapport à l'année dernière (+ 3 points). Malgré tout, il faut souligner un écart-type significatif de +/- 19 points sur le critère de la productivité zootechnique. Les taux de mortalité et de mise bas restent, quant à eux, sur des valeurs moyennes proches des systèmes de références et idem à 2020.

	Effectif du troupeau (EMP)	Taux de Mise bas troupeau (%)	Taux de prolificité (%)	Taux de mortalité agneaux (%)	Taux de productivité numérique zootechnique (%)
ZHM	304	88	155	13	127
ZHS	543	85	146	14	112
ZMS	612	93	140	17	110
AURA	427	87	150	14	119

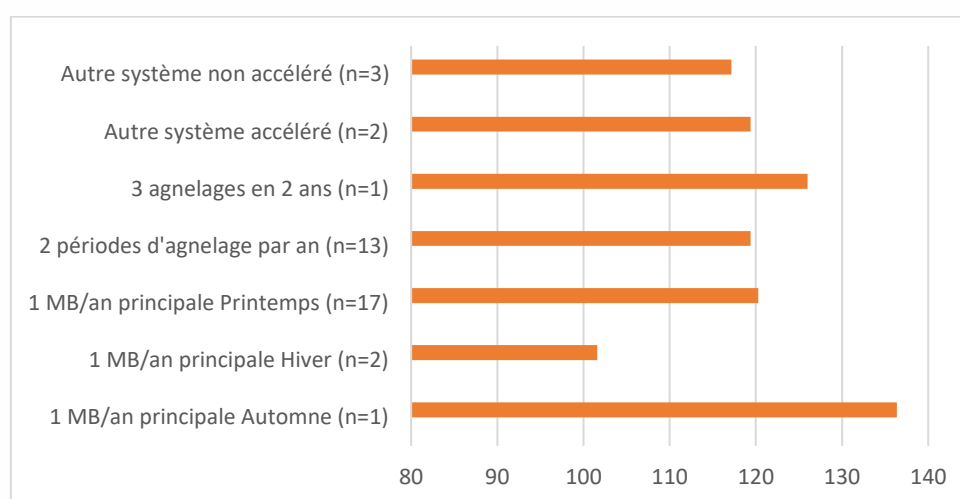
Tableau 3 : Bilan de reproduction par systèmes de production

VI. ZOOM SUR LA PRODUCTIVITE NUMERIQUE

Les modes de conduite de la reproduction ovine sont variables sur la région. Malgré tout, une majorité d'élevages ont une période d'agnelage par an au printemps (44%) ou deux périodes d'agnelage par an (33%).



Graphique 2 : Conduites de reproduction pratiquées en élevages ovins



Graphique 3 : Productivité numérique par mode de reproduction

La productivité numérique en moyenne pondérée en 2021 est de 118%.

La productivité numérique la plus importante (136 points) se retrouve sur le système 1 MB/an principale en automne, néanmoins ce chiffre reste à nuancer car il ne fait référence qu'à une ferme.

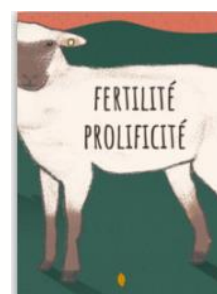
L'accélération de la reproduction en 3 agnelages en 2 ans permet d'atteindre la productivité la plus élevée avec 126 points, mais ce chiffre est en baisse par rapport à 2020 (139 points), cela est avant tout lié aux caractéristiques de l'échantillon et à plus de spécialisation vers les systèmes herbagers. Les moyennes de la PN selon la conduite "1 période d'agnelage au printemps" et "2 périodes d'agnelage" sont quasiment identiques, donc la reproduction à contre-saison ne pénalise pas les résultats globaux.

Les pistes pour améliorer la productivité numérique :

- Augmenter le taux de mise bas : tri des brebis, état sanitaire des béliers, nombre de béliers, alimentation, constat de gestation, etc.
- Améliorer la prolificité
- Diminuer le taux de mortalité des agneaux : colostrum, paillage, etc.

Pour en savoir plus sur le site web Inn'ovin :

- Des fiches d'audit : autour de l'agnelage, reproduction
- Des brochures techniques



VII. RESULTATS COMMERCIAUX

Le prix moyen de tous les agneaux vendus est de 143 € (+ 16 € par rapport à 2020). Le prix moyen par kg carcasse des agneaux vendus finis lourds est en moyenne à 7.54 €/kgc, il gagne 0.70 €/kgc par rapport à 2020 (6.84€/kgc). Il y a un écart entre les groupes « herbagers » et « montagne » sur les agneaux finis lourds, qui s'explique essentiellement par le poids des agneaux plus lourds en zone herbagère et une meilleure conformation des agneaux et aussi à la période de vente.

	ZHM	ZHS	ZMS	AURA
Productivité numérique zootechnique (%)	127	112	110	119
Prix moyen des agneaux vendus finis lourds (€)	147	143	119	143
Poids moyen des agneaux vendus finis lourds (kgc)	19,3	18,8	17,7	19,0
Prix moyen / kg des agneaux vendus finis lourds (€/kgc)	7,62	7,63	6,83	7,54

Tableau 4 : Analyse du prix des agneaux vendus

VIII. RESULTATS ECONOMIQUES

a. Solde sur coût alimentaire et marge brute à la brebis

	ZHM	ZHS	ZMS	AURA
Productivité numérique zootechnique (%)	127	112	110	119
Prix moyen de vente des agneaux (€)	148	143	120	143
Poids moyen des agneaux vendus finis lourds (kgc)	19,3	18,8	17,7	19,0
Prix moyen / kg des agneaux vendus finis lourds (€/kgc)	7,62	7,63	6,83	7,54
Kg concentré / Kg produit (kg)	6,1	6,3	6,4	6,2
Quantité de concentré (kg) / EMP	138	129	122	133
Charges d'achats de fourrages et d'herbes / EMP (€/EMP)	3,1	3,8	0,0	3,5
Frais véto / EMP (€/EMP)	7,0	7,4	4,9	6,9
Solde sur Coût Alimentaire par brebis (€/EMP)	145	111	90	126
Produit Brut Hors aides / EMP (€/EMP)	161	134	115	146
Charges opérationnelles / EMP (€/EMP)	67	67	69	67
Marge Brute Hors aide / EMP (€/EMP)	94	67	45	78

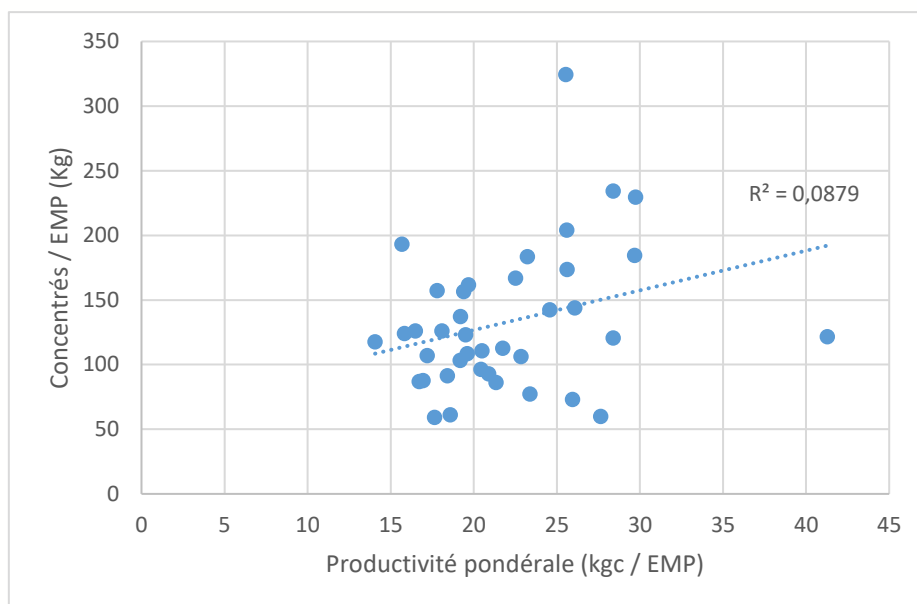
Tableau 5 : Analyse du SCA et de la Marge brute/brebis

Le SCA par brebis est de 126 € en moyenne sur les exploitations, donnée en hausse par rapport à 2020 (98 €) notamment due aux conditions climatiques de 2021 plus favorables à la pousse de l'herbe, ce qui a impliqué moins d'achats de concentrés / EMP (133 kg vs. 150 en 2020) ; et grâce aussi aux prix des agneaux en hausse.

Les systèmes mixtes en zone herbagère se détachent nettement avec une SCA moyenne égale à 145€, qui s'explique par un achat de fourrages moins important et par une productivité numérique supérieure, et aussi par des agneaux plus lourds et bien vendus. **La marge brute dans ce système est de 94 € / EMP.**

Il est remarqué, cependant, une stagnation des frais vétérinaires entre 2020 et 2021 à des niveaux élevés dû essentiellement à des problèmes parasitaires (6.9 €/EMP).

b. Productivité Numérique zootechnique et concentrés/EMP



Graphique 4 : Productivité pondérale en fonction du concentrés/EMP (kg)

Pour une même productivité pondérale, il est constaté que la quantité de concentrés distribuée par EMP est très variable. Les marges de manœuvre techniques sont donc possibles pour maîtriser les quantités distribuées pour le couple mère-agneau.

c. Productivité pondérale par unité de main-d'œuvre ovine

	Productivité pondérale / UT Ao	Marge Brute hors aide / EMP	Marge Brute hors aide / UT Ao
	(kgc/UT Ao)	(€/EMP)	(€/UT Ao)
ZHM	11 811	94	46 156
ZHS	9 276	67	30 575
ZMS	9 260	45	20 869
Total général	10 574	78	37 570

Tableau 6 : Productivité pondérale par types de systèmes

La marge brute hors aide/UT Ao est fortement corrélée à la productivité pondérale par UT Ao. La productivité du travail, c'est-à-dire le tonnage d'agneau produit par UT Ao (combinant la taille du cheptel, la productivité numérique par brebis et le poids de carcasse des agneaux) est donc déterminant pour le revenu des éleveurs. Il apparaît des données 2021 que la productivité pondérale moyenne par UT Ao est de 10 574 kg avec le système ZHM qui dépasse les 10 tonnes de production (avec la Marge Brute hors aide/UT Ao la plus élevée : 46 156 € vs moyenne AURA 37 570 €).

Les critères économiques sont en nette évolution depuis 2020 essentiellement avec le cours de l'agneau en hausse et des charges alimentaires maîtrisées liée à une année fourragère favorable.

IX. ANALYSE D'UN ECHANTILLON CONSTANT SUR 3 ANNEES

Un échantillon constant de 34 élevages a pu être constitué sur trois années (2019-2020-2021) sur Auvergne-Rhône-Alpes.

Sur ces trois dernières campagnes, les résultats se stabilisent. Seule la surface tend à augmenter (+ 5 ha en 3 ans) et au profit de la SFP. Le cheptel ovin reste identique autour de 387 brebis, ce qui est bien supérieur au cheptel moyen des bénéficiaires de l'aide ovine (en 2021 : 202 brebis sur AURA). Le chargement a tendance, quant à lui, à se stabiliser également, ainsi que la main-d'œuvre.

	2019	2020	2021	
SAU	130	130	135	
Unité de main-d'œuvre de l'exploitation	1,4	1,4	1,4	
UGB totales	123	123	126	
% UGBO / UGB totale	65,3	63,7	63,0	
Effectif du troupeau (effectif moyen pondéré)	389	385	387	
Chargement (UGB total/SFP)	1,0	1,1	1,0	
Chargement (UGB total/SFT)	1,0	1,1	1,0	

Tableau 7 : Evolution des structures d'exploitation

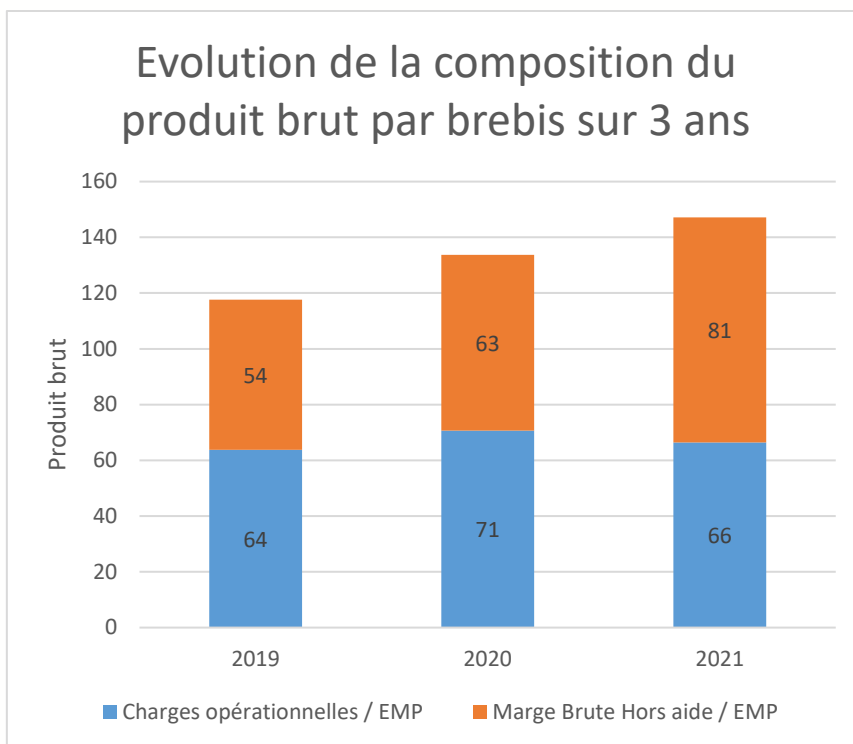
Résultats technico-économiques

	2019	2020	2021	
Productivité numérique zootechnique (%)	109	116	119	
Poids moyen des agneaux vendus finis lourds (kgc)	19,0	19,1	19,1	
Prix moyen de vente des agneaux (€)	122	132	144	
Prix moyen / kg des agneaux vendus finis lourds (€/kgc)	6,38	6,92	7,56	
Produit Brut Hors aides / EMP (€/EMP)	118	134	147	
Kg de concentré consommé / EMP (kgc/ EMP)	158	163	136	
Kg de concentré consommé / kg produit (kg)	8,1	7,9	6,3	
Kg de MS FG distribué / EMP (kg MS/ EMP)	223	210	236	
Charges des surfaces fourragères ovines (€/EMP)	7,1	8,1	8,4	
Frais véto / EMP (€/EMP)	6,9	7,5	6,6	
Charges opérationnelles / EMP (€/EMP)	64	71	66	
Solde sur Coût Alimentaire par brebis (€/EMP)	87	102	127	
Marge Brute Hors aide / EMP (€/EMP)	54	63	81	
Marge brute avec aides spécifiques / EMP (€/EMP)	76	86	104	

Tableau 8 : Evolution des résultats de marge brute sur 3 années

Les résultats commerciaux sont en augmentation en 2021 en raison d'hausse du prix au kg de l'agneau. En revanche, le poids des agneaux est stable depuis trois ans. La productivité numérique tend à progresser sur les 3 campagnes (+10 points).

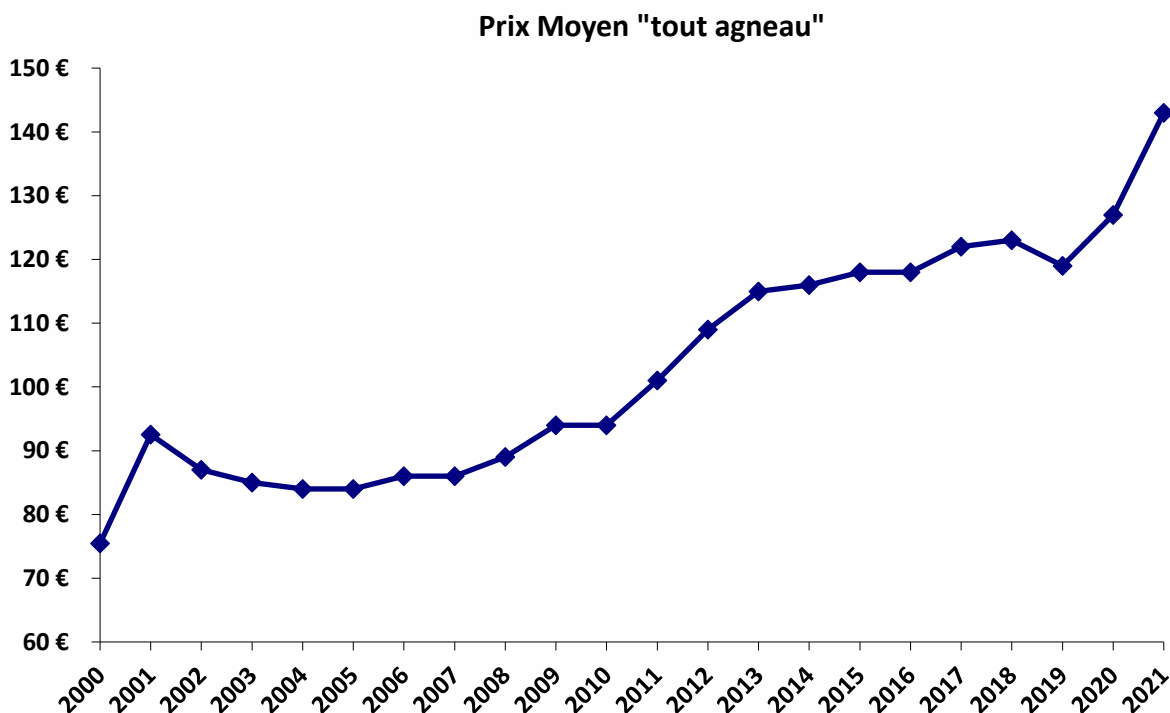
Les charges opérationnelles ont diminué depuis 2019 notamment les charges alimentaires, liées notamment aux conditions climatiques plus favorables en 2021 pour la pousse de l'herbe qui ont permis une consommation moindre de concentrés. Le solde sur coût alimentaire progresse de 30 points en 3 ans et la marge suite cette même tendance haussière.



Graphique 5 : Analyse pluriannuelle de la marge brute

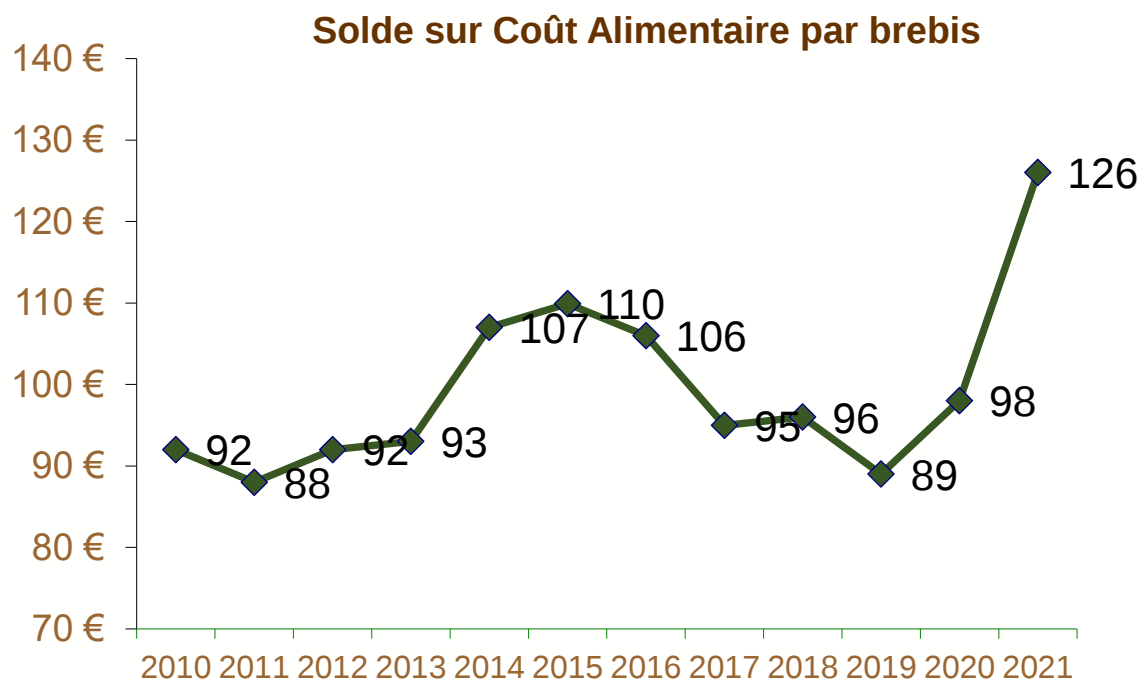
X. EVOLUTION LONGUE

Le prix moyen "tout agneau" depuis 2002 (soit depuis 16 ans) a augmenté continuellement pour atteindre 143 € en 2021

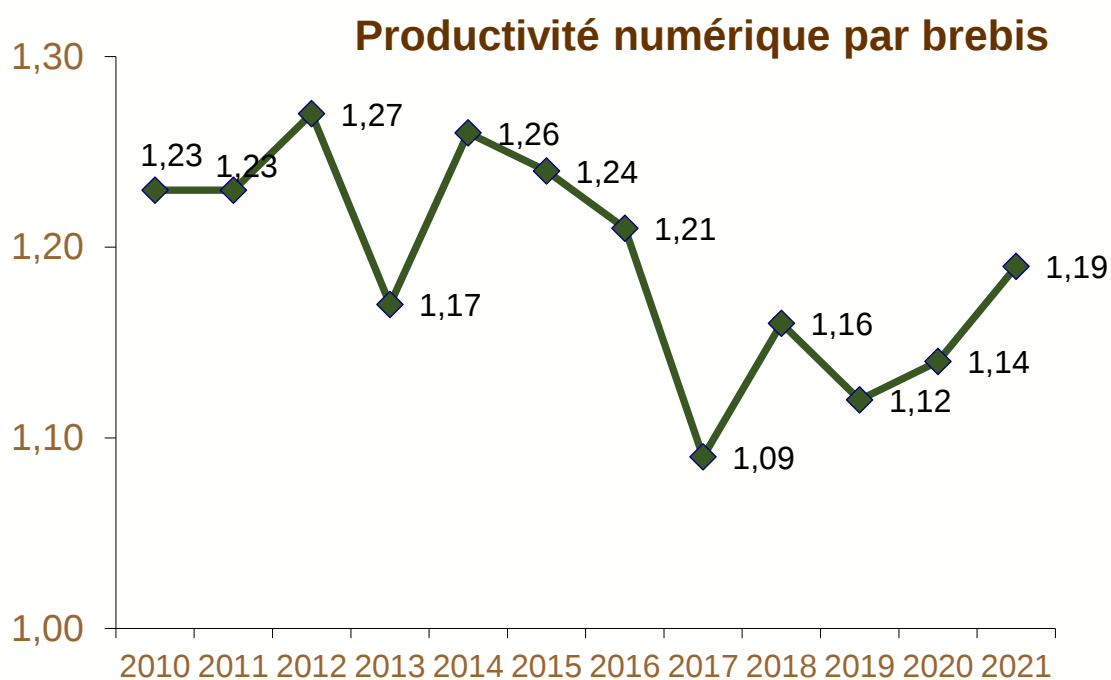


Graphique 6 : Prix Moyen "tout agneau"

L'augmentation cumulée du SCA par brebis de 2009 jusqu'en 2015 a été de 32 %, depuis il diminue pour atteindre 89 € en 2019 et rebondit en 2020 à 98 €, et atteint 126 € en 2021. Les principales explications reposent sur la productivité numérique et le cours de l'agneau.



Graphique 7 : Solde sur Coût Alimentaire par brebis



Graphique 8 : Productivité numérique par brebis

XI. POUR EN SAVOIR PLUS

Référentiel technico-économique ovin viande (conjoncture 2021)

POUR BIEN CONSTRUIRE UN PROJET OVIN

Ce document, destiné aux conseillers d'entreprise et conseillers ovins, explicite les définitions et critères technico-économiques pour construire, installer, réorienter un projet ovin.



DÉFINITIONS

Brebis

Un bilan de reproduction peut être calculé par lutte ou pour une campagne. Lorsqu'il y a une seule période de lutte, les critères zootechniques du bilan de reproduction peuvent être rapportés à la femelle (de plus de 6 mois) destinée à la reproduction. Avec plusieurs périodes de lutte par an (chaque lutte correspond souvent à un rattrapage de la lutte précédente), une accélération du rythme d'agnelage (des brebis mettent bas plusieurs fois sur une même campagne) et/ou lorsque les agnelles sont conservées sur plusieurs périodes de naissance (printemps et automne par exemple) il est très difficile voire impossible de calculer, à l'échelle de la campagne, le nombre de femelles destinées à la reproduction.

On préfère donc raisonner à partir d'un critère technico-économique : l'Effectif Moyen Présent (EMP) de femelles (de plus de 6 mois).

Les deux approches (zootechnique et technico-économique) sont complémentaires. Exemple pour une troupe sans variation d'effectif

L'Effectif Moyen Présent de 600 femelles passe par un minimum de 581 et un maximum de 623.

Femelles de + de 6 mois	Janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Avril	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total	Effectif moyen
Effectif début de mois	597	596	595	594	588	623	581	630	607	605	602	597		
Agnelles nées à l'automne N-1						27							27	
Agnelles nées en hiver							361						361	
Agnelles nées au printemps N										27			27	
Femelles courtes	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	12	
Femelles courtes														60
Femelles courtes														60
Effectif fin de mois	596	595	594	588	623	581	630	607	605	602	597	597		600

Pour les systèmes rustiques (brebis rustique et agneaux conduits en bergère) l'ensemble brebis + agneau compte 0.15 UGB. En région herbagère (brebis de plus grand format et conduite des agneaux à l'herbe), plutôt 0.16 - 0.17 UGB.

Résultats des exploitations ovins viande Auvergne-Loire-Rhône et Bourgogne

Campagne 2020

SYNTHÈSE INTERREGIONALE INOSYS-RÉSEAUX D'ÉLEVAGE



COLLECTION RÉFÉRENCES







Les cas-types ovins viande Zone Centre-Est

Ce dossier présente 16 cas-types représentatifs de l'élevage ovin viande sur le territoire Auvergne-Loire-Rhône et de la Bourgogne. Chacun d'eux est décrit de façon détaillée dans un document spécifique.

Ce document générique fournit aux éleveurs et conseillers des repères techniques et économiques pour piloter les exploitations et élaborer des projets, notamment pour une installation ou un changement de système.

QU'EST-CE QU'UN CAS-TYPE ?

Un cas-type est un modèle à la fois optimiste et réaliste, décrivant le fonctionnement technico-économique d'une exploitation représentative d'un système dans un contexte défini (situation pédoclimatique, conjoncture économique...). L'exploitation du cas-type ne correspond ni à la moyenne des exploitations, ni à la meilleure exploitation. Elle repose sur des choix techniques et d'investissements cohérents pour atteindre les objectifs technico-économiques fixés. Les cas-types sont construits à partir des suivis réalisés dans le cadre du dispositif INOSYS RÉSEAUX D'ÉLEVAGE et s'appuient sur des données techniques, économiques, de travail et financières collectées dans plus de 250 exploitations, dont 40 sur Auvergne, Loire, Rhône et Bourgogne (voir figure 1).

DES CAS-TYPES ADAPTÉS À CHAQUE SYSTÈME

Les 16 cas-types sont présentés par zone géographique (herbagère ou montagnarde). Ils se distinguent aussi par le fonctionnement d'exploitation (notamment chargement en montagne et degré de contre-saison en zone herbagère). Quatre systèmes ont un autre atelier : en association avec des vaches allaitantes en zone herbagère, avec des vaches laitières en montagne ou de l'agrotourisme.

Équilibre entre autonomie alimentaire et performances économiques

RÉSULTATS ET PRATIQUES D'ÉLEVAGES OVINS VIANDÉ D'Auvergne-Loire-Rhône et Bourgogne

En élevage ovin viande, accroître le niveau d'autonomie alimentaire du troupeau est un levier pour sécuriser ses stocks fourragers face notamment aux aléas climatiques et être indépendant des fluctuations du marché des matières premières alimentaires. Quels sont les niveaux d'autonomie alimentaire des élevages de la zone ? L'autonomie alimentaire est-elle toujours synonyme d'économie ? Pour répondre à ces deux questions, une analyse des performances technico-économiques permises par différents niveaux d'autonomie alimentaire a été menée au sein des élevages ovins viande suivis dans le dispositif Inosys-Réseaux d'Élevage.

AUTONOMIE ALIMENTAIRE MASSIQUE

Aa L'autonomie alimentaire

Calculée à l'échelle de l'atelier ou de l'exploitation, l'autonomie alimentaire correspond à la part d'aliments autoproduits (fourrages et concentrés) par rapport à la consommation globale du troupeau. Elle porte sur tout ou partie de la ration (fourrages, concentrés).

Nous analysons ici uniquement l'autonomie massique

Quantité (MS) d'aliments produits / Quantité (MS) d'aliments produits + Quantité (MS) d'aliments achetés

en distinguant :

- l'autonomie fourragère (%) qui exprime la part de fourrages produits (herbe pâturée et fourrages récoltés) dans la quantité totale de fourrages consommés,
- et l'autonomie en concentrés (%) qui correspond à la part de concentrés produits dans la quantité totale de concentrés consommés (céréales, protéagineux et tourteaux).

Les niveaux d'autonomie alimentaire des systèmes ovins viande suivis dépendent de facteurs intrinsèques à l'exploitation peu maîtrisables par l'éleveur comme le contexte pédoclimatique (sol, altitude, ...) et la structure d'exploitation (topographie, accessibilité des parcelles...). C'est aussi le cas des aléas climatiques, facteur important de variation du niveau d'autonomie alimentaire. Pour autant, par système de production, des niveaux d'autonomie alimentaire massique se distinguent notamment par les choix techniques des éleveurs (conduite de reproduction, niveau de chargement...).

COLLECTION THÈMA







LEXIQUE

Troupeau

EMP = Effectif Moyen Présent = nombre de brebis présentes pondéré en fonction du nombre de brebis de plus de 6 mois présentes sur les douze mois de campagne

UGB = Unité Gros Bétail = Unité de calcul d'équivalence pour les ruminants. Une brebis vaut 0.5 UGB.

eqkgc = Equivalent kilos Carcasse

Taux de mise bas = Nombre de mise bas réalisé par an, divisé par le nombre de brebis présentes

Taux de prolificité = Nombre moyen d'agneaux nés par mise bas

Taux de mortalité agneaux = Pourcentage d'agneaux morts sur les agneaux nés

Taux de productivité = Pourcentage d'agneaux vendus par brebis présentes

Matière Sèche (MS) = Mesure la quantité de matière sèche du fourrage grossier. Par exemple un kg de foin brut contient 85 % de matière sèche

Productivité pondérale = Productivité Numérique « Zootechnique » * Poids moyen des agneaux de boucherie vendus.

Surface

SAU = Surface Agricole Utile = Surface mécanisable

SFP = Surface Fourragère Permanente = Partie de la SAU destinée à la production d'herbe

Économique

Produits ovins : Produit brut ovin Hors prime, Somme des Ventes d'agneaux, de réformes, de laine, corrigée des achats d'animaux reproducteurs qui sont déduits de ce produit.

Charges opérationnelles : Charges « variables » affectées à une activité et liées au volume annuel de cette activité.

Les charges opérationnelles ovines sont décomposées en trois postes : les charges d'alimentation, les charges des cultures fourragères (charges SFP) et les charges Diverses d'élevage.

Marge brute Ovine hors aides (MB Hors aides) : Produit Brut ovin Hors aide (calculé sans les aides et les subventions), moins les charges opérationnelles ovines.

Marge brute = Produit brut – Charges opérationnelles

SCA = Solde sur Coût Alimentaire = (Productivité numérique * Prix moyen de l'agneau) – Charges d'alimentation directe

UTA = Unité Travailleur Annuel = Équivalent d'une personne déclarée travaillant à plein temps sur l'exploitation.

UTAo = Unité Travailleur Annuel sur l'atelier ovin



BASE DE DONNEES D'APPUI TECHNIQUE OVIN – AUVERGNE-RHONE-ALPES

RESULTATS 2021 ET EVOLUTION PLURIANNUELLE

Cette analyse technico-économique concerne 41 élevages ovins adhérents exclusivement des organisations de producteurs d'Auvergne-Rhône-Alpes et qui regroupent 17 338 brebis.

Pour 2021, le Solde sur Coût Alimentaire par brebis est de 126 € en moyenne, soit une hausse de près de 30 points en un an qui s'explique par :

- Une légère progression de la productivité numérique alors que le poids des agneaux se maintient,
- Une hausse du prix des agneaux en €/kgc,
- Une stabilisation des charges opérationnelles.

Néanmoins, les accompagnements des éleveurs doivent rester une priorité pour les aider à faire évoluer leurs systèmes face aux aléas climatiques notamment. De vraies réflexions doivent se mener pour aller vers des exploitations de plus en plus résilientes.

La base de données a diminué considérablement en 3 ans, ce qui est fort dommageable car les résultats de cette synthèse sont pertinents pour le pilotage de la filière.

Août 2022

Document édité
par l'Institut de l'Élevage
149 rue de Bercy
75595 Paris Cedex 12
www.idele.fr

Crédit photo : Idele

Référence idele 0022301052



LA BASE DE DONNEES REGIONALE D'APPUI TECHNIQUE OVIN

Cette base de données est constituée à partir de l'outil TEOVIN mis en œuvre par les organisations de producteurs et les Chambres d'Agriculture, avec l'appui pour son fonctionnement et sa valorisation, de la Chambre d'agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes et de l'Institut de l'élevage. Elle constitue un dispositif régional complémentaire d'Inosys – Réseaux d'élevage pour l'analyse des ateliers ovins, de leur bilan technico-économique et la production de référentiels pour les actions de transfert et de conseils aux éleveurs.

LES PARTENAIRES FINANCEURS

L'appui technique BTE/GTE fait l'objet d'un financement CASDAR au travers de FranceAgriMer.

